

DÉPISTAGE COVID-19 CPTS Uniquement piétons

NOUVEAU
Test antigénique avec
Résultats en 15 minutes

**LA PRISE DE RDV SE FAIT
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 14H00 À 16H00**
au 06 31 26 06 50

**LES DÉPISTAGES PCR et ANTIGÉNIQUES SE FONT
LES LUNDIS /MERCREDIS/ VENDREDIS
DE 13H30 À 15H30
UNIQUEMENT SUR RDV**

Avec ou sans prescription médicale
Sur présentation de la carte vitale

Respectez les gestes barrières avec port du masque obligatoire
Nécessité de venir avec son propre stylo

Centre culturel Patrick Masclat
2 rue de la Chaussée- Le Moulin
_59151 ARLEUX

ars Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

**CENTRE DE VACCINATION
COVID-19**

Sur rendez-vous pour les :
• Professionnels de santé
• Patients de plus de 75 ans

**au 03 66 87 07 50
ou sur le site Doctolib**

<https://www.doctolib.fr/centre-de-vaccinations-internationales/douai/cpts-grand-douai-salle-d-anchin-douai>
<https://www.doctolib.fr/centre-de-vaccinations-internationales/ferrin/cpts-grand-douai-salle-du-chaudron-ferrin>

2 SITES

Salle CHAUDRON
2 Rue Bapaume
59169 FÉRIN

Salle d'ANCHIN
Rue Fortier
59500 DOUAI



Mairie d'Estrées
Tél : 03 27 89 61 21
mairie@estrees.fr
www.estrees.fr



AGENDA

Février 2021

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|---|-------|----------------------------|---|----------|---------------------------------------|----------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| Médiathèque : 16h00 à 17h50 | | Ramassage des verres ♻️ | Ramassage des recyclables ♻️ Permanence de l'assistante sociale | | Mairie ouverte 9h15 à 11h45 | |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| Médiathèque : 16h00 à 17h50 | | | Ramassage des végétaux et des recyclables ♻️ RAM avec le SIRA 9h30-11h30 | | | |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| Médiathèque : 16h00 à 17h50 | | | Ramassage des recyclables ♻️ | | Mairie ouverte 9h15 à 11h45 | |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| Centre de loisirs des vacances d'hiver | | | | | | |
| Médiathèque : 16h00 à 17h50 | | | Ramassage des recyclables ♻️ | | | |
| NOTES : | | | | | | |
| Madame COLLIER, assistante sociale reprend ses permanences tous les 1 ^{er} jeudis du mois. Elle sera donc présente le jeudi 4 février de 14h30 à 16h00 en Mairie. | | | | | | |

Douais Agglo : Rappel de consigne pour les bacs à déchets

Afin de ne pas perturber la collecte des ordures ménagères, Douais Agglo tient à nous rappeler que les habitants possédant un bac Douais Agglo sont invités à ne pas disposer de sacs supplémentaires au sol avant le ramassage. Cette consigne a été communiquée pendant la distribution des bacs en fin d'année 2019 et reprise tout au long de l'année 2020 par le point « information déchets » et sur les documents dédiés (calendriers, guide de tri). Vous remerciant de votre compréhension.

Centre socioculturel intercommunal

En raison des mesures gouvernementales du jeudi 14 janvier 2021 et afin de limiter la propagation de la COVID19, nous sommes au regret de vous informer que notre centre socioculturel intercommunal suspend toutes ses activités jusqu'au 31 janvier 2021. Nos services restent à votre écoute pour toute question au : 03.27.89.51.74 ou sur les lignes directes des différents services (<https://www.sira59.fr/contactez-nous/>).

Merci de votre compréhension.

Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 février**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr

Centre de loisirs – Sous réserve de l'autorisation délivrée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports

Le centre de loisirs accueillera vos enfants pendant les vacances d'hiver du 22 au 26 février et du 1^{er} au 5 mars. Les dossiers d'inscription sont disponibles auprès de Charlotte à l'école, en mairie et sur le site Internet de la commune.

L'accueil sera limité à 40 enfants par session. Les enfants seront accueillis par groupes dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Stratégie de vaccination

La stratégie de vaccination établie de manière progressive par la Haute Autorité de Santé (HAS) se compose de 3 phases :

1) Depuis le 27 décembre 2020, priorité donnée aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie. Les publics et professionnels actuellement éligibles à la vaccination :

- Les résidents d'établissements accueillant des personnes âgées et résidents en services de longs séjours (EHPAD, USLD, foyers-logements, résidences autonomie) ;
- Les personnes en situation de handicap vulnérables qui sont hébergées en maisons d'accueil spécialisées et en foyers d'accueils médicalisés ;
- Les personnels exerçant au sein des établissements précédemment cités (employés directs ou employés d'entreprises prestataires), âgés de 50 ans et plus ou porteurs de maladies les exposant à des formes graves de Covid et qui se signalent comme volontaires ;
- Les professionnels de santé de ville et d'hôpital âgés de 50 ans et plus ou porteurs de maladies les exposant à des formes graves de Covid ;
- Les ambulanciers âgés de 50 ans et plus ou porteurs de maladies les exposant à des formes graves de Covid ;
- Les aides à domicile âgés de 50 ans et plus ou porteurs de maladies les exposant à des formes graves de Covid ;
- Les pompiers, âgés de 50 ans et plus ou porteurs de maladies les exposant à des formes graves de Covid.

À partir du 18 janvier : les personnes âgées de 75 ans et plus qui ne sont pas en établissement mais qui sont à domicile. L'ouverture des prises de rendez-vous est effective depuis le jeudi 14 janvier 2021 : - sur le site www.sante.fr (identification d'un centre à proximité du domicile, informations relatives au service de prise de rendez-vous et aux horaires d'ouverture) ; - par téléphone via le centre régional d'appel : 03.92.04.34.71.

S'agissant de cette première phase, les vaccinations s'effectueront dans les établissements concernés ainsi que dans les centres de vaccinations (*centres à proximité au verso*)

2) À partir de février 2021, la vaccination sera élargie aux personnes âgées de 65 à 74 ans. S'agissant de cette seconde phase, les vaccinations s'effectueront principalement dans les centres de vaccination.

3) À partir du 3^{ème} trimestre 2021, la vaccination sera ouverte à tous :

- les personnes âgées de 50 à 64 ans ;
- les professionnels des secteurs essentiels au fonctionnement du pays en période épidémique (sécurité, éducation, alimentaire) ;
- les personnes vulnérables et précaires et les professionnels qui les prennent en charge ;
- les personnes vivant dans des hébergements confinés ou des lieux clos ;
- le reste de la population majeure. S'agissant de cette troisième phase, les vaccinations s'effectueront principalement dans les centres de vaccination.

Gestion de la crise sanitaire Covid-19 - numéro unique national gratuit : 0 800 130 00 – 7jours/7 24h/24.

Nous invitons toute personne ayant besoin d'aide pour la prise de rendez-vous, le déplacement vers le centre de vaccination, à appeler la mairie au 03 27 89 61 21. Notre secrétaire prendra vos coordonnées et nous reviendrons vers vous au plus vite.

Services publics : le Camion bleu du Douaisis sur les routes

Le Camion bleu France Services du Douaisis a été lancé le 11 janvier. Après l'Avesnois et le Cambrésis, c'est le dernier né des bus itinérants qui rapprochent aujourd'hui les services publics des habitants qui en sont éloignés.

À l'instar de ceux qui sillonnent l'Avesnois depuis janvier 2020, et le Cambrésis depuis novembre 2020, un nouveau Camion bleu itinérant est entré en service en janvier 2021 dans le Douaisis. Le dernier-né de la flotte desservira vingt communes ou quartiers :

- Lallaing
- Ecaillon
- Auby
- Cuincy
- Aniche
- Cantin
- Roost-Warendin
- Lécluse
- Montigny-en-Ostrevent
- Flers-en-Escrebieux
- Masny
- Sin-le-Noble
- Somain
- Villers-au-Tertre
- Douai / Faubourg de Béthune
- Waziers
- Féchain
- Fenain
- Dechy
- Marchiennes

Quels services ?

Les usagers peuvent y trouver de l'aide pour les administrations ou services publics suivants :

- Pôle emploi
- Caisse d'Allocations Familiales
- CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) : pour préparer sa retraite
- Mutualité sociale agricole
- Finances publiques (déclaration d'impôts, faire face à des difficultés financières..)
- État (carte grise, papiers d'identité...)
- Ministère de la Justice (faire face à un litige, je suis victime d'une infraction...)
- Relais autonomie
- Maison Départementale Insertion et Emploi (je suis au RSA et je cherche un emploi ou une formation...)
- La Poste (création d'adresses mail...)

Les Camions bleus itinérants se rendent à la rencontre des habitants, notamment dans les quartiers en politique de la ville, ou dans les zones rurales, souvent sur les marchés, pour les orienter et les accompagner dans tous types de démarches administratives du quotidien (santé, famille, retraite, emploi, carte grise, etc.).

Il s'agit d'une collaboration entre le Département, l'État, la Caisse des dépôts et consignations, et la Banque des territoires. Le Camion bleu du Douaisis a également bénéficié du soutien de Douaisis Agglo.

Le Camion bleu du Douaisis rejoint le réseau des espaces France Services du département, qui monte en puissance : début 2020, le Nord comptait 10 structures, fixes ou itinérantes. Elles seront 44 fin 2021.

Où trouver le Camion bleu du Douaisis ?

Le Camion bleu du Douaisis est en service une journée par mois au cœur de 20 communes, en général de 9 h 30 à 16 h 30, sauf le vendredi, le matin uniquement de 9h à 13h.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des permanences et les horaires sur l'agenda de Nord info.

La réservation est obligatoire au +33 (0)3 59 73 18 31 ou par mail : douaisis.franceservices@lenord.fr.

Le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoires à l'intérieur du camion.

| | | | |
|------------------------------|---|---------------------------|-----------------------------|
| Aniche | Place Jean Jaurès | 2 ^e Vendredi * | 9h à 13h |
| Auby | Rue de la Corderie | 2 ^e Mercredi * | 9h30 à 13h et 14h à 16h30 |
| Cantin | 46, rue de Cambrai | 3 ^e Lundi | 9h30 à 12h30 et 14h à 16h30 |
| Cuincy | Place Dordain | 2 ^e Jeudi | 9h30 à 12h30 et 14h à 16h30 |
| Dechy | Place Jean Jaurès | 1 ^{er} Jeudi | 9h30 à 12h30 et 14h à 16h30 |
| Douai | Rue Raimbeaucourt, Place de la Convivialité | 1 ^{er} Lundi | 9h30 à 12h30 et 14h à 16h30 |
| Ecaillon | Place T | 2 ^e Mardi | 9h30 à 12h30 et 14h à 16h30 |
| Féchain | 10, rue Louis Chantreau | 1 ^{er} Mercredi | 9h30 à 12h30 et 14h à 16h30 |
| Fenain | Place des Fusillés | 4 ^e Lundi | 9h30 à 12h30 et 14h à 16h30 |
| Flers-en-Escrebieux | Rue Jacques Duclos | 3 ^e Vendredi * | 9h à 13h |
| Lallaing | Parvis de l'Hôtel de Ville | 2 ^e Lundi * | 9h30 à 13h et 14h à 16h30 |
| Lécluse | Rue de la Mairie, Place du Marché | 3 ^e Mercredi * | 9h30 à 13h et 14h à 16h30 |
| Marchiennes | Place du Général de Gaulle | 1 ^{er} Samedi * | 9h à 13h |
| Masny | Rue de Chantilly | 4 ^e Mardi | 9h30 à 12h30 et 14h à 16h30 |
| Montigny-en-Ostrevent | Place Sana | 3 ^e Jeudi * | 9h30 à 13h et 14h à 16h30 |
| Roost-Warendin | Rue de Putange | 3 ^e Mardi | 9h30 à 12h30 et 14h à 16h30 |
| Sin-le-Noble | Square Danielle Casanova | 4 ^e Mercredi | 9h30 à 12h30 et 14h à 16h30 |
| Somain | Rue Achille Andris | 4 ^e Jeudi | 9h30 à 12h30 et 14h à 16h30 |
| Villers-au-Tertre | Place du Mont Tilleul | 4 ^e Vendredi | 9h à 13h |
| Waziers | Place Bordeu | 1 ^{er} Mardi * | 9h30 à 13h et 14h à 16h30 |